

Image not found or type unknown



Création d'entreprise individuelle avec reprise de matériel

Par **frisna_old**, le **08/10/2007** à **15:16**

Bonjour, je me trouve sur Mayotte. J'étais sur le point de monter une Entreprise Individuelle (un studio d'enregistrement) avec le minimum requis en ce qui concerne le matériel. Juste au moment de m'inscrire, je rencontre quelqu'un qui possède un studio complet (pour près de 90 000e de matériel), et qui souhaite arrêter son activité (causes familiales). Je ne peux financièrement pas lui racheter la totalité du matériel et cherche quoi lui proposer pour collaborer. Je ne souhaite pas reprendre son entreprise mais reprendre son bail et créer la mienne. Que puis je lui proposer pour user de son matériel sans forcément passer par un rachat complet ? Sarl ? Usufruit ? Jouissance ? Merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **08/10/2007** à **15:49**

Bonjour.

Pour la matériel, il vous, suffit de faire un petit contrat de location avec éventuellement une promesse de vente assortie avec..